

TECHNIQUES et RAPPELS UTILES de la CRA

Numéro 107 / Samedi 13 Octobre 2018

ALERTE CRA 1 - LAISSER UN AVANTAGE SUR UNE OCCASION DE BUT

Plusieurs observateurs signalent des coups de sifflet trop rapides après une faute défensive en dehors de la surface de réparation, quand un attaquant peut récupérer le ballon alors que les buts sont vides.

Or siffler à ce moment revient à couper une occasion évidente, ou pire oblige à refuser un but pour revenir à un simple coup franc à 20 m.

Si ce dernier n'est ensuite pas transformé, le bénéfice retiré par l'attaque – exclusion du défenseur fautif – ne compense pas l'annulation du but.

C'est le sens du jeu de l'arbitre et son anticipation de ce type de situations qui sont alors jugées.

CONNAISSANCE DE SOI - LA MI-TEMPS

La mi-temps sert d'abord à se reposer, s'hydrater et s'alimenter.

Changer de maillot quand les conditions l'exigent permet de reprendre dans des conditions de confort optimales.

Faire le point avec les assistants voire le délégué sur les situations et les joueurs problématiques est utile, à condition de respecter leurs prérogatives et leur sensibilité.

Ce n'est pas le temps des reproches, mais du soutien réciproque.

La pause peut aussi être l'occasion de régler des conflits intervenus en fin de première période, notamment avec les entraîneurs.

Dans ce cas, la réunion se tiendra dans les vestiaires des arbitres à l'initiative du central, entransparence envers les deux équipes.

CONNAISSANCE DES LOIS -ENIGME



Essayez de trouver aussi tôt que possible en lisant la définition.

Facultatifs pour le continuer (moyen de fortune possible), mais obligatoires pour commencer un match.

Au moins 1,50 m.

Prévus à la loi XVII.

Ne peuvent être enlevés lors d'un corner.

Solution : les piquets de coin.

CONNAISSANCE DU JEU - DEFENSEURS DEVANT LE BALLON

Lors d'un coup franc offensif, un défenseur vient systématiquement se placer devant le ballon pour empêcher une exécution rapide.

Si cette obstruction est délibérée, elle doit faire l'objet d'un traitement efficace de la part de l'arbitre, car l'esprit du jeu permet au bénéficiaire du coup franc de le jouer vite.

Une simple réprimande volatile ne suffit pas. Il faut empêcher ce comportement, si nécessaire le sanctionner.

En cas de récidive de la même équipe, trois motifs d'avertissement – exclusion temporaire dans les compétitions de ligue – sont établis : non respect de la distance, infractions persistantes, comportement antisportif.

AVOIR RAISON AVEC ... RAYMOND DEVOS

On a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort.